

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 25 juin 2025

DEL_20250625_29

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29**21****26**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

Préemption d'une parcelle 1 rue Zola**Etaient présents :**

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE
Laurence FREMINET - Gilles BRIAND - Emilie CORDIER – Hervé MORICE
Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX - Eric MEIGNEN - Denis ROULAND
Jean-Pierre LE CROM - Laurence DUPONT - Magali MACE
Stéphanie BURNEL - Cécile OLIVIER - Yannick BEAUVAIS
Jessica NICOLAS - Thierno DIALLO - Françoise HAFFRAY
Didier NOUZILLEAU

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Hervé MORICE
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Marjorie GARCIA a donné son pouvoir à Stéphanie BURNEL
- David PELON a donné son pouvoir à Didier NOUZILLEAU
- Cécile NICOLAS a donné son pouvoir à Françoise HAFFRAY

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
26 juin 2025

Et que la convocation avait été faite le
18 juin 2025

Absents : Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC - Alain DESMARS

M. Eric MEIGNEN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

L'îlot Zola constitue un potentiel d'urbanisation d'environ 0.2 hectare au sein du centre-bourg. Il bénéficie de la proximité de commerces, services et d'équipements tels que la médiathèque.

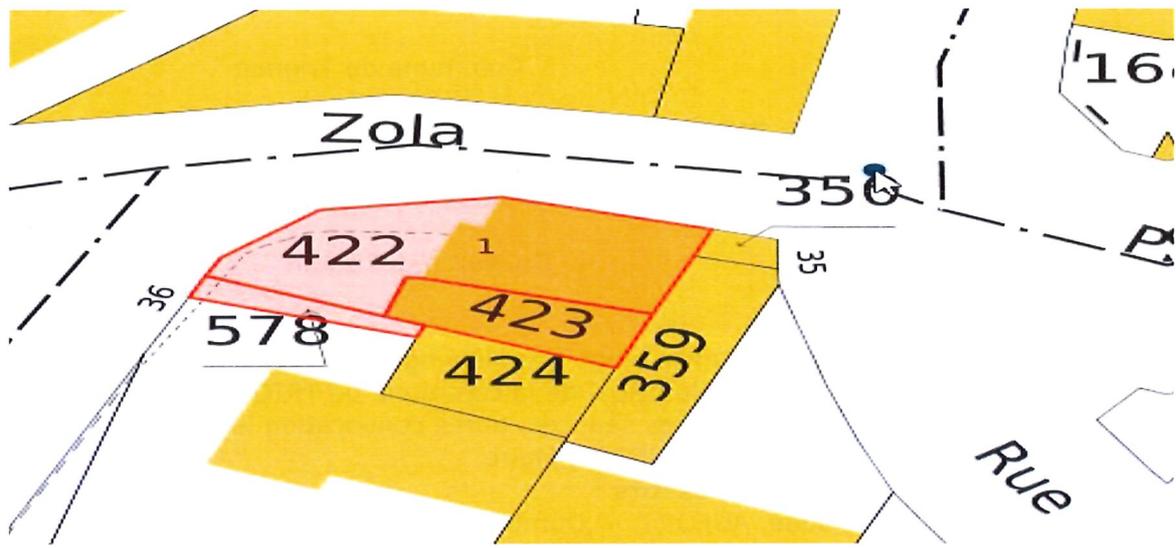
Le site s'inscrit dans un tissu de maisons individuelles et d'un grand hangar, ancien garage pour l'activité des ambulances.

L'aménagement de l'îlot Labro/Zola a pour objectif de réaménager le carrefour avec la rue Marcel Sembat, et de conforter le centre-bourg en développant une nouvelle offre d'habitat à proximité directe, accessible à pied et à vélo.

Cette urbanisation future doit intégrer dans sa conception les caractéristiques paysagères et urbaines qui font la qualité du site. Il s'agit notamment de qualifier l'entrée de bourg, et notamment l'intersection entre la rue Emile Zola et la rue Marcel Sembat, diversifier l'offre de logements à proximité du centre-bourg et conforter le socle d'espaces publics et les continuités piéton-vélo.

Par Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) n° IA 044 210 25 00033, reçue en Mairie le 21/03/2025, l'office Bretin & associé a informé de l'intention par Monsieur Langlais de vendre un bien situé 1 rue Emile Zola à Trignac et situé dans le périmètre du droit de préemption renforcé de la CARENE.

La commune a donc l'opportunité de préempter ce bien en missionnant l'EPF (Etablissement Public Foncier) pour acquérir les parcelles cadastrées 210 AX 422, 210 AX 423, 210 AX 578 d'une superficie totale de 148 m² pour un montant de 260 000 € hors frais et taxes selon l'évaluation des domaines réf 2025-44210-30628.



VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,
VU l'avis de la commission Urbanisme en date du 17 juin 2028,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **Article 1** : de préempter ce bien en missionnant l'EPF (Etablissement Public Foncier) pour acquérir les parcelles cadastrées 210 AX 422, 210 AX 423, 210 AX 578 d'une superficie totale de 148 m².
- **Article 2** : Autoriser le Maire à signer tout document permettant la bonne exécution de cette délibération
- **Article 3** : Inscrire la dépense aux budgets successifs pour rembourser le portage de 260 000 € à l'EPF sur 10 ans

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 27/06/2025
Reçu en préfecture le 27/06/2025
Publié le 27/06/2025
ID : 044-214402109-20250625-DEL_20250625_29-DE